

## OPTION ARTS PLASTIQUES

« Le don n'existe pas. On ne naît pas doué, on le devient. »

Une option pour quels élèves ?

L'option est accessible à toutes les filières du lycée général et technologique.

A raison d'**1h30 par semaine**, l'enseignement facultatif arts plastiques peut être suivi indépendamment en seconde, première ou en terminale.

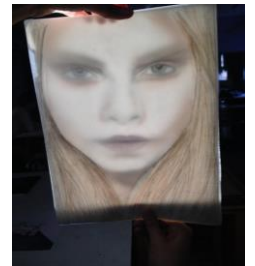
Ce dispositif souple permet de faire évoluer les choix et les désirs des élèves en termes d'enseignement comme d'orientation et un élève qui s'inscrirait pour la seule année de terminale, s'il sait travailler autant que les autres, peut tout à fait **obtenir l'excellence en termes de résultats aux oraux du baccalauréat.**



**Objectifs de cet enseignement au Lycée :**

Contribuer à la réussite des élèves à l'obtention du baccalauréat

Donner à tous les élèves qui en ont le désir l'opportunité d'apprendre à s'exprimer de manière artistique, d'analyser et de questionner leurs goûts personnels ; l'occasion de se faire plaisir, de se dépasser.



**Programmes de l'option facultative arts plastiques :**

L'option est spécifiquement dédiée à la pratique, au faire ! Un volet culturel est toujours présent car à la fin de chaque sujet, les élèves regardent et commentent des œuvres et des démarches liées aux pratiques et aux questionnements qu'ils ont eus en classe.

